

Tribunes publiées dans le Journal n°175



Brigitte Lemarchand

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Le 13 janvier dernier, après deux ans d'absence liés au Covid, le lancement de la partie majoritaire en présentiel a repris ses droits au théâtre du Blanc-Mesnil. Ainsi, plus de 200 jeunes Blanc-mesnilois qui représentaient 14 écoles élémentaires de la ville ont donné le coup d'envoi des 14 parties qu'ils vont disputer contre notre sénateur Thierry Meignen. Que le meilleur gagne ! Chaque semaine les enfants décideront collégialement du coup à jouer, votant à la majorité, un moyen pour nos petits d'apprendre la démocratie. Nos enfants sont déterminés et croient en leurs chances : ils ont bien raison. Depuis le mois de septembre, ils consacrent une heure par semaine à l'apprentissage de ce jeu reconnu comme sport au début des années 2000. Au Blanc-Mesnil, c'est dès 2015 que nous avons pris la décision de mettre en place cette pratique dans nos écoles. D'abord sur le temps périscolaire puis, fort de son succès et de ses bienfaits, l'Éducation nationale nous a demandé de l'étendre sur le temps scolaire ce que nous avons volontiers accepté. Nous regrettons néanmoins que quelques enseignants politisés privent leurs élèves de la possibilité de pratiquer ce sport. Chaque année, près de 1 200 enfants, soit 50 classes, sont initiés au jeu d'échecs. Deux clubs ont même vu le jour et les résultats sont déjà prometteurs. Les enfants plébiscitent ce sport et nous réfléchissons actuellement à l'intégrer à nos classes sportives d'excellence dans nos collèges. En 2022, La Fédération française d'échecs a obtenu l'autorisation de rejoindre le Comité national olympique français. Peut-être que, dans quelques années, nos jeunes blanc-mesnilois représenteront la France aux Jeux olympiques dans cette discipline. Rien n'est jamais trop grand...



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

REFORME DES RETRAITES : le vote de M. Meignen au Sénat est sans suspense car le groupe « Les Républicains » auquel il appartient a annoncé son soutien à la réforme qui va repousser l'âge de la retraite à 64 ans, entre autres mesures injustes contenues dans ce projet de loi. Les Blanc-Mesnilois-es concernés apprécieront... Ainsi, celles et ceux, majoritaires dans notre ville, qui sont, avec des métiers difficiles, considérés comme des travailleurs « essentiels » pour l'économie du pays vont devoir travailler et cotiser plus longtemps. Ils et elles seront les premières victimes d'une réforme injuste et injustifiable. Il existe d'autres solutions que celles voulues par le pouvoir et ses soutiens pour « sauver le système » dont tous les économistes sérieux, aujourd'hui censurés, nous disent qu'il n'est pas autant menacé que le prétendent mensongèrement la Droite et M. Macron. L'augmentation des salaires et l'égalité salariale femmes-hommes augmenteraient mécaniquement les cotisations et donc les recettes. Il est aussi possible de ponctionner les flux financiers qui ont atteint 385 milliards en 2021. Les taxer au même taux que les cotisations patronales vieillesse rapporteraient 40 milliards. Une autre politique, un autre modèle de société sont donc possibles. Mais pour M. Meignen et la majorité municipale qui regroupent toutes les sensibilités de Droite, l'idéologie libérale passe avant l'intérêt de la population. Faire visiter le sénat aux jeunes, c'est bien ; préserver leur avenir, ce serait mieux.

Contact : bmavenir@gmail.com